

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Lundi 27 avril 2015 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BASSANO – Madame BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme D'INTRONE- - M. DUBREUIL - Mme LAFON - M. LE POMMELEC - Mme MARLIAC - M. PALERMO.

Membres ayant donné procuration : M. MORAND

Présents à titre de membres invités : M. ADENOT - Mme BRINGUIER - Mme LACROIX - M. RIFFARD - Mme ROCHE

Excusés : Mme BERNARD – M. FRANCK - M. GOUTTEBEL- M. MARCHAND

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND

La séance est ouverte à 17 h 00, Salle des Actes. Madame le Doyen remercie Madame la Première Présidente de la Cour d'appel de Riom, Marie-Paule Lafon d'avoir accepté d'être membre extérieur du Conseil et de sa présence à la séance. Madame Lafon remercie Madame le Doyen de sa confiance.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 26 février 2015.

Approbation à l'unanimité.

2 – Diplômes d'université :

- Stratégie juridique et fiscale de l'entreprise innovante

Madame le Doyen donne la parole à Maître Dominique Adenot, à l'origine du projet de DU Stratégie Juridique et Fiscale de l'Entreprise Innovante. Maître Adenot explique les objectifs multiples de ce DU : fournir une culture générale pour les créateurs d'entreprise (ante création ou juste après celle-ci), former les acteurs de la chaîne de l'innovation et notamment les financeurs, apporter des compétences aux conseils des entreprises innovantes, donner un complément de formation à des étudiants de master ou de doctorat. Le DU sera découpé en modules de 16 heures, se déroulant le vendredi et samedi. Maître Adenot précise qu'il n'y a pas d'équivalent géographique proche.

Madame Lafon estime que ce contenu pourrait être très intéressant pour les étudiants en école de commerce et demande si des mesures ont été mises en place dans ce sens. Maître Adenot répond que les étudiants seront les bienvenus s'ils candidatent.

Avis favorable à l'unanimité.

Le tarif unique du DU quel que soit le type de public est ensuite présenté au Conseil. La règle de l'équilibre financier est rappelée.

Avis favorable à l'unanimité.

- Comptable-taxateur

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur Alain Le Pommelec, co-responsable de ce DU. Monsieur Le Pommelec explique que la demande initiale vient de la profession notariale qui souhaite une formation spécifique en gestion et comptabilité notariale. Il s'agit d'une formation lourde (330 heures) destinée presque exclusivement aux professionnels. Quelques étudiants en voie d'insertion pourraient également être intéressés. Monsieur Le Pommelec souligne que le DU comporte deux périodes de stage.

Madame D'Introne demande si des cours pourraient être mutualisés, par exemple avec le DU Droit approfondi de la fiscalité. Monsieur Le Pommelec explique que cela n'est pas possible, les objectifs professionnels des DU étant différents.

Avis favorable à l'unanimité.

Le tarif unique du DU quel que soit le type de public est ensuite présenté au Conseil. La règle de l'équilibre financier est rappelée.

Avis favorable à l'unanimité.

- Droit américain

Madame le Doyen présente les quelques modifications (ajustement du volume d'anglais) proposées sur la maquette. Le tarif du DU est également présenté, la question d'une distinction par module étant posée.

Avis favorable à l'unanimité (maquette et tarif).

- Droit approfondi de la fiscalité

Madame le Doyen explique que la maquette est très légèrement modifiée avec l'introduction d'un cours de comptabilité. Il n'y a pas de changement de volume horaire.

Avis favorable à l'unanimité (maquette et tarif).

- Droit du travail approfondi

Madame Bassano, directeur des études, présente au Conseil les modifications : diminution du nombre d'heures et réorganisation en 20 journées de 6 heures à destination d'un public relevant principalement, de la formation continue.

Avis favorable à l'unanimité (maquette et tarif).

- Médiation

Madame le Doyen présente au Conseil les modifications : allègement du volume horaire, suppression de la mise à niveau en droit, disparition du stage et alignement des modalités de contrôle des connaissances sur les différents changements.

Avis favorable à l'unanimité (maquette et tarif).

- Droit et techniques de l'immobilier

Madame le Doyen détaille au Conseil les légères modifications dont l'introduction de la seconde session et la compensation entre les deux grands blocs.

Avis favorable à l'unanimité (maquette et tarif).

3- Maquettes et régimes d'examen des masters

Madame Bassano présente au Conseil les tableaux récapitulatifs et explique les changements proposés. En M1, certains séminaires qui correspondent à l'application d'un cours magistral deviennent des travaux dirigés. Dans les M2 droit privé, les changements consistent en la précision de certains intitulés ainsi qu'en l'introduction d'une possibilité d'études et d'analyses de jurisprudence grâce à la convention avec la Cour d'appel. Madame Lafon, en sa qualité de Première Présidente de la Cour d'appel, présente le contenu de cette convention qui vise à étudier la jurisprudence relative à des contentieux importants en nombre et touchant les justiciables dans leur vie quotidienne.

En master droit public et administration, les modifications sont la création d'un 4^{ème}

parcours de master DASSS spécifiquement ouvert en formation continue ainsi que des changements en master Sécurité Publique, le nouveau responsable souhaitant recentrer le programme sur les concours de la sécurité publique.

Plus généralement, et quelle que soit la mention, les documents présentés tiennent compte des évolutions concernant les stages, contiennent des précisions sur les modalités de contrôle des connaissances et les règles d'obtention du diplôme.

Avis favorable à l'unanimité.

4. Désignation des responsables de formation

Madame le Doyen propose au Conseil les désignations suivantes :

- o en master Sécurité publique, M. Evan Raschel, maître de conférences en droit pénal, en remplacement de Mme Collay-Sahuc, maître de conférences associé en droit public
- o en master Droit, économie, gestion du patrimoine historique et culturel, parcours Droit du patrimoine historique, culturel et naturel, M. Cyrille Dounot en remplacement de Mme Marie Bassano, tous deux étant professeurs d'histoire du droit
- o en licence professionnelle management du logement social, Mme Florence Faberon-Tourette en remplacement de M. Patrick Néhémie

Avis favorable à l'unanimité.

5 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

6- Questions diverses

Madame le Doyen informe le Conseil de l'adoption des statuts du conseil de l'Ecole doctorale. Les quatre représentants enseignants pour l'Ecole de Droit sont les professeurs Anne-Blandine Caire, Hervé Causse, Cyrille Dounot et Charles-André Dubreuil.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18 h30.

Clermont-Ferrand, le 13 juin 2015,

La secrétaire de séance,


Claire-Marie BRINGUIER


 Le Doyen,
Christine BERTRAND